

L'Ambassadeur de Suisse

Paris, le 13 février 1978

an						afa
Date:						
Visa:						
EPD						
Ref. <i>n.c.41.129.1.</i>						

~~TE/DIS/122/EP ca~~
 Je m'en occupe

Monsieur le Ministre et cher Ami,

Discours après discours, les dirigeants de la gauche française - MM. Marchais et Mitterrand en tête - reprennent l'assertion selon laquelle un nombre considérable de milliards de francs français dormiraient dans les coffres (numérotés) des banques suisses. Cette affirmation n'est certes pas nouvelle et d'ailleurs des variations plus que substantielles se font jour quant au montant prétendu des dépôts français. Les "estimations" oscillent à cet égard entre 40 et 400 milliards de francs, le total des "comptes" restant, lui, stable à 400'000.

Je n'attacherais pas une attention excessive à des affirmations de cette nature si, par leur répétition même, elles n'aboutissaient à accréditer dans l'esprit de personnes non prévenues mais peu informées du mécanisme des opérations financières l'idée que les affirmations dont il s'agit correspondent grosso modo à la réalité. Le fait est que, surtout depuis quelques semaines, le montant de "quatre cents milliards" tend à devenir une vérité reconnue. Les chefs des partis s'y réfèrent de plus en plus souvent et peu d'entre eux mettent en doute l'existence des dépôts

Monsieur
 le Ministre Jean ZWAHLEN
 Chef du Service économique et financier
 Département politique fédéral

3003 B e r n e

- 2 -

français considérables en Suisse. On peut même dire que la question est devenue, depuis le dernier accès de faiblesse du franc, un des enjeux de la bataille électorale actuelle.

Les leaders de la gauche en font un double usage. D'un côté, ils mettent par là en évidence l'incivisme des détenteurs de capitaux, qui non seulement se soustraient à leur devoir fiscal mais n'hésitent pas à spéculer sur la monnaie nationale. Dans leur esprit - bien qu'ils n'entrent pas dans les détails - les spéculations sont en effet directement liées à l'existence des dépôts se trouvant déjà en Suisse. D'autre part, le montant même des prétendus dépôts - à savoir 400 milliards - correspond à trois fois le financement des dépenses occasionnées par la mise en application immédiate des premiers objectifs du Programme commun. Et Socialistes et Communistes d'affirmer qu'une des tâches prioritaires d'un nouveau régime de gauche sera de prendre des mesures drastiques à l'encontre des personnes suspectées d'avoir mis leurs capitaux à l'étranger. Toute cette argumentation n'est pas très claire, ni très logique, mais elle résume le point de vue des orateurs et des partis de gauche, tels qu'ils s'expriment quotidiennement à travers les mass media.

Je dois dire que jusqu'ici la riposte des porte-parole de la majorité a plutôt péché par défaut. Ce n'est que tout récemment que le Ministre délégué aux finances, M. Boulin, a jugé nécessaire de prendre position publiquement sur l'existence de ce qu'il appelle "les avoirs français en Suisse". Son argumentation, telle que le journal économique "Les Echos" l'a reproduite, laisse assez perplexe. Voici ce que le Ministre des finances a répondu à M. François Mitterrand qui avait, une fois de plus, fait état de la

- 3 -

présence de 400 milliards de francs français en Suisse :

"Les 400 milliards de francs, l'équivalent du budget français, qui dorment, selon le premier secrétaire du PS, en Suisse, relèvent de la fantaisie la plus pure : le total de la masse monétaire suisse, y compris les dépôts d'épargne, atteint 140 milliards de francs suisses, soit moins de 340 milliards de francs français. A en croire M. Mitterrand, ce seraient les Français qui disposeraient de la totalité, et même plus, de la masse monétaire suisse sans rien laisser aux Suisses eux-mêmes..."

Loin de moi l'idée que nous aurions à prendre position sur un tel sujet. Mais, comme il m'arrive de rencontrer de temps à autre quelques-uns des principaux responsables de la politique économique française et que je dois précisément dîner la semaine prochaine avec M. Boulin, il m'intéresserait qu'à l'occasion de votre prochaine venue à Paris nous puissions avoir, en tête-à-tête, un échange de vues à ce sujet. La présente lettre n'a donc pas d'autre but que de vous indiquer quelques-unes des questions que j'aimerais discuter avec vous.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Ami, l'assurance de ma considération distinguée.

*Par-dessus ces lignes hâtivement jetés sur le
papier près avant la fermeture de la courrière. Affely. me
des vôtres amicalement*

F. de Ziegler

F. de Ziegler